

# Chambre Info

Le mag de  
la Chambre  
d'agriculture  
de l'Hérault

N°80

HIVER  
2022



**GRAND ANGLE**  
PADH : CAP SUR LA FERME  
HÉRAULTAISE DE 2030

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

# SOMMAIRE



04

PAGE

**04**

## L'ÉVÈNEMENT

Transmission pédagogique en agroforesterie : partage de pratiques avec des élèves de Montpellier

PAGE

**06**

## ACTUALITÉS TERRITOIRE

Les mesures gel  
1<sup>er</sup> bilan  
Le projet Agripredict

PAGE

**08**

## ACTUALITÉS FILIÈRES

Élevage et changement climatique



14

PAGE

**09**

## GRAND ANGLE

PADH : cap sur la ferme héraultaise de 2030

PAGE

**14**

## EN UN MOT

La place du numérique dans le milieu agricole  
Bien transmettre votre exploitation, c'est un projet  
REAGIR

PAGE

**17**

## PORTRAIT D'UN CONSEILLER

Paul Hublart



17

PAGE

**18**

## PROAGRI

Offre de services  
Offre de formations



**Jérôme Despey**  
Président de la Chambre  
d'agriculture de l'Hérault

## CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT

T. : 04 67 20 88 00  
communication@herault.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Mas de Saporta Maison des agriculteurs  
CS 10010 34875 Lattes Cedex

**Chambre Info® est le bulletin d'information  
de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.**

Directeur de publication : Jérôme Despey  
Rédacteur en chef : Cécile Arrighy  
Avec les remerciements à nos services pour leur travail  
et leur aimable participation.

Design : 2022 © Agence Com Une Exception  
Photo de couverture : Plantation d'asperges © SudExpé

Crédits photos : © Chambres d'agriculture,  
Marc Ginot ; Photothèque Chambres d'agriculture ;  
Florian Mégou, Jean-Christophe Petit, Paul Roche,  
Lexpress, Pixabay, agriculture.gouv-lab,  
planete-energies.com

Par souci de préserver l'environnement, ce magazine  
est imprimé sur papier PEFC. Ne pas jeter sur la voie  
publique.

## ÉDITO

J'avais formulé le vœu d'une année 2021  
de relance de l'agriculture.

2021 nous a contraint à devoir gérer une crise gel historique. L'Hérault a enregistré la récolte la plus faible jamais connue. Une nouvelle fois, fort de nos engagements, nous n'avons pas ménagé nos peines pour trouver des solutions et apporter le réconfort nécessaire à nos agricultrices et agriculteurs qui pour certains ont été aussi directement touchés par la crise sanitaire qui perdure.

La solidarité dans notre métier a été à toute épreuve et nous avons fait face tous ensemble. Les mesures d'Etat annoncées par le 1er Ministre en avril dernier et le fonds de solidarité départemental seront définitivement déployées au cours de ce premier trimestre 2022, année qui sera financièrement compliquée pour nombre d'entre vous. Ce numéro vous propose un bilan d'avancement de chaque mesure de soutien.

Nous restons résolument combattifs à vos côtés et nous investissons pour préparer l'avenir pour une agriculture conquérante, compétitive et économiquement viable dans tous les territoires. C'est ici le sujet du Grand Angle avec la présentation de charte stratégique du Projet agricole départemental Hérault 2030 (le PADH 2030) construit autour d'une vision prospective partagée de tous les acteurs de l'agriculture et de la ruralité à horizon 2030 et du plan d'action pour répondre aux différents défis.

Pour chaque défi à relever, la Chambre d'agriculture et de l'ADVAH se mobilisent, avec leurs partenaires, à vos côtés pour accompagner les transitions, qu'il s'agisse d'anticiper les risques climatiques avec le dispositif AGRIPRECT (P7), de transmettre son entreprise (p15), de soutenir les agriculteurs dans des périodes particulièrement critiques avec le réseau REAGIR (p16) ou de les guider pour accéder au numérique qui s'invite désormais dans les outils au quotidien (p14).

Être source de solution pour une agriculture résiliente et souveraine, c'est notre engagement au quotidien à vos côtés.

Bonne lecture

Jérôme DESPEY  
Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault



Elèves de l'Ecole Chengdu - Ass "des enfants et des arbres" - conseiller agroforesterie CA34 © Florian Megou

## Transmission, pédagogie en agroforesterie

### PARTAGE DE PRATIQUES AVEC DES ÉLÈVES DE MONTPELLIER

*En partenariat avec Agroof, entreprise solidaire spécialisée en agroforesterie et avec le soutien financier de l'association « Des enfants et des arbres », fondée par Marie France Barrier, la Chambre d'agriculture a contribué à un projet multi-partenarial en agroforesterie.*

La plantation d'une haie contribue à plusieurs objectifs sur une parcelle agricole par :

- ▶ la création d'un microclimat local : ombrage des cultures et protection du vent
- ▶ l'apport de matière tant au niveau biomasse aérienne que du racinaire
- ▶ le stockage de carbone
- ▶ l'attraction de la biodiversité : insectes, oiseaux et faune du sol
- ▶ la diversification de production fruitière, ou fourragère

**Ce vendredi 4 février quasi printanier, quatre classes de l'école primaire Chengdu participent à un atelier pédagogique : la plantation de deux haies agricoles de 105 et 91 mètres au Château de Flaugergues**

**en bordure d'une parcelle viticole dans le but de participer à une agriculture durable pour préserver la biodiversité des terres.** La famille De Colbert est habituée à accueillir du public dans l'espace nature mis à disposition de l'association Oasis Citadine pour des visites ludiques sur « l'histoire du vivant ». Pour cette plantation spécifique de 200 arbustes sélectionnés (amandiers, arbusiers, érables de Montpellier, chèvrefeuille...), le domaine a préparé une tranchée pour que la centaine d'élèves puissent planter leurs arbres, le tout coordonné par une conseillère de la Chambre d'agriculture.



## PROJET “PLANTONS DES HAIES”

GRÂCE AU PLAN DE RELANCE DE L'ÉTAT « PLANTONS DES HAIES » INITIÉ EN 2020, LES PROJETS SE MULTIPLIENT DANS L'HÉRAULT. SUR 70 DOSSIERS ENVISAGÉS, 30 SONT DÉJÀ VALIDÉS ET PERMETTENT SUR CETTE CAMPAGNE HIVERNALE 2021/2022 LA PLANTATION DE 20 KILOMÈTRES DE HAIES AGRICOLES. 40 AUTRES DOSSIERS SERONT FINANCÉS EN 2022. SI VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DE CETTE OPPORTUNITÉ, CONTACTEZ RAPIDEMENT CLÉLIA SAUBION.



### CONTACT

Clélia Saubion  
[Saubion@herault.chambagri.fr](mailto:Saubion@herault.chambagri.fr)  
 06 18 36 83 06





©Pixabay

## Les mesures gel – 1<sup>er</sup> bilan

*Le Gel des 7 et 8 avril 2021 a eu un impact sans précédent pour l'agriculture héraultaise et française. Dans le département, plus de 3 000 exploitants ont été touchés avec des pertes sur l'ensemble des cultures, particulièrement en viticulture et arboriculture.*

*L'État, Le Département de l'Hérault (en partenariat avec l'AMF 34, les collectivités et leurs communes), La Région Occitanie, se sont mobilisés afin d'activer des dispositifs d'accompagnement exceptionnels pour permettre aux entreprises de passer le cap. À 10 mois de l'évènement, un premier bilan sur les différents dispositifs et leur mise en œuvre s'impose. On peut différencier des mesures nationales et des mesures exceptionnelles propres à notre département.*

### BILAN AU NIVEAU NATIONAL

#### Fonds national d'urgence dans le département de l'Hérault

Cette aide sous critères sociaux a touché 411 agriculteurs en situation difficile pour une enveloppe globale de 1 146 500 €. Enveloppe complétée par La Région Occitanie qui a abondé chaque dossier pour un montant supplémentaire de 50% de l'aide de base qui va être versée au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

#### Dégrèvement sur le foncier non-bâti (TATFNB)

La mesure de dégrèvement collectif a été opérationnelle en 2021 sans démarche administrative. Cela représente un dégrèvement de 100% pour 78 communes, 80 à 90% pour 14 communes, 40 à 60% pour 93 communes.

#### Prise en charge des cotisations sociales

Dispositif national exceptionnel, il va bénéficier à plus de 2 009 chefs d'exploitation ou cotisants de solidarité. 94% des futurs bénéficiaires sont des viticulteurs. Afin de tenir compte des contraintes

européennes et des différents modes d'acquiescement des cotisations, les notifications de prise en charge devraient être effectives à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

#### Le dispositif des calamités agricoles

Une enveloppe globale de plus de 54 millions d'euros a été fléchée pour notre département. L'ensemble des dossiers arboricoles et apicoles ont été payés, les dossiers viticoles devraient être mis en paiement sur le mois de mars. A noter que pour les exploitations assurées, le rachat de franchise d'assurance de 2.5% financé par l'Etat va être mis en place.

#### La mesure aval pour les structures économiques

Le dispositif des filières fruits et légumes a été ouvert fin 2021, il est en cours d'instruction. Le dispositif pour la filière viticole a été ouvert du 3 janvier au 11 février 2022. A cette heure les dossiers sont à l'instruction.

## BILAN AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

### Le Fonds départemental de solidarité

La solidarité départementale (Conseil départemental et l'AMF 34 avec 14 collectivités territoriales, 67 communes) mobilise un budget d'environ 6 millions d'euros pour venir en aide aux entreprises agricoles des secteurs viticoles et arboricoles.

Le financement du Fonds s'organise en :

- ▶ Une aide socle départementale de 5 millions d'euros, répartie entre la viticulture (4 millions) et l'arboriculture (environ 1 million).

- ▶ Une aide additionnelle des territoires (environ 1 million) répartie territorialement sur chaque EPCI selon leur financement apporté.

L'aide additionnelle des collectivités sera répartie au prorata de l'aide socle versée sur le territoire.

Les dispositifs mis en œuvre :

- ▶ Aide arboriculture amont, pour la restructuration des vergers (dispositif clôturé) : 97 dossiers éligibles pour un montant total de 599 293 €.
- ▶ Aide arboriculture aval, pour les structures de commercialisation pour faire face à l'augmentation de leurs frais fixes pour perte de

volume de production (4 structures éligibles pour un montant qui se situe autour de 242 790 €) : dossiers en cours d'instruction.

- ▶ Aide viticulture surcoût de vinification, pour les structures viticoles de transformation et commercialisation collectives ou individuelles sur la prise en charge partielle des frais de vinification : dossier en cours d'instruction.

# Agripredict, la solution innovante d'anticipation, d'alerte et d'action

## ANTICIPER - ALERTER - AGIR

Le projet pilote novateur sur 3 ans rentre en seconde année de conception, face aux enjeux du changement climatique.

La canicule de 2019 et le gel de 2021, auront été des crises climatiques sans précédent pour notre département, générant des pertes de récoltes et de fonds considérables et un nombre de sinistrés jamais atteint.

Dans le cadre d'un partenariat, la Chambre d'agriculture de l'Hérault et la Société Predict Services, spécialiste de la gestion du risque climatique, ont décidé de joindre leurs compétences pour proposer aux agriculteurs

(viticulteurs et arboriculteurs dans un premier temps et autres cultures ensuite) un service d'anticipation des événements climatiques extrêmes via un système d'alerte préventif (vague de chaleur et gel et prochainement les pluies torrentielles au moment des vendanges et récoltes arboricoles). Ce projet ambitieux est réalisé avec le concours financier du Département de l'Hérault, de 14 collectivités territoriales et de Groupama Méditerranée.

Le dispositif sera disponible dès ce printemps. L'alerte se fera en 2 temps, à J-5 et J-3, via un message SMS et mail. Cela permettra aux agriculteurs

de localiser l'évènement climatique et de mettre en œuvre des mesures immédiates avant et après l'aléa. Ces mesures seront centralisées sur une plateforme internet dédiée. Les objectifs sur l'année 2022 visent à mettre en place les outils au service de l'anticipation du risque climatique et se tenir prêt, comme lors du gel de 2021, à donner l'alerte pour permettre d'agir à la protection des cultures.

### CONTACT

Renaud Lachenal  
lachenal@herault.chambagri.fr  
06 27 63 28 00



| ALERTER POUR AGIR |

Anticiper les  
phénomènes  
météorologiques  
extrêmes



# Élevage & changement climatique

## 2 COLLECTIFS D'ÉLEVEURS RECONNUS GIEE<sup>1</sup>

Lors du Groupe d'action territorial (GAT) élevage de 2019, les éleveurs avaient exprimé leurs inquiétudes face à la récurrence des aléas climatiques qui frappaient leurs exploitations et avaient interpellé la Chambre d'agriculture sur des questions touchant à l'autonomie alimentaire et fourragère, notamment les problèmes de stock fourrager et les effets du changement climatique sur les parcours et leur utilisation.

## 2 GIEE, 2 THÉMATIQUES DE TRAVAIL

Ainsi lors d'une première phase, la Chambre d'agriculture a animé 3 collectifs d'éleveurs afin de mieux cerner les besoins, les attentes et les solutions à trouver et expérimenter quant à ces évolutions climatiques. Depuis l'automne 2021, deux collectifs GIEE se sont structurés en association pour porter 2 thématiques de travail et ont été reconnus pour 6 ans : le GIEE 5<sup>ème</sup> saison (association agro-sylvo-pastorale) et le GIEE CLAPAS (Collectif pour L'Adaptation Par l'Agro-écologie et les Sols). Ces 2 GIEE animés par la Chambre d'agriculture développent des partenariats avec d'autres structures comme : L'AgroEcoLab, consortium animé par la Chambre d'agriculture de l'Aveyron composé de l'INRAE, du Lycée agricole de La Cazotte, de l'AVEM, du PNR des Grands



Causses, d'UNOTEC et des services techniques de Confédération Générale de Roquefort, l'UMT Pasto (INRAE, IDELE, Sup-Agro), le CEN Occitanie, et le PNR des Grands Causses.

### ► GIEE 5<sup>ème</sup> saison

Sur les Causses méridionaux, la cohérence économique, l'autonomie alimentaire et la durabilité des élevages s'appuient sur une composante pastorale forte. Les pratiques et savoir-faire pastoraux sont à la fois traditionnels et en constante adaptation pour optimiser la valorisation des ressources des parcours.

**Les objectifs recherchés sont de mieux appréhender les impacts du changement climatique sur leurs parcours et leurs systèmes afin d'identifier leurs forces et faiblesses. Les éleveurs souhaitent, par le partage d'expériences, concevoir et engager des actions adaptatives** comme la mobilisation et la gestion des milieux arborés ou embroussaillés, la prise en compte de la sensibilité des parcours pour mieux les préserver ou encore la re-conception des leurs calendriers pastoraux ou de production.

### ► GIEE CLAPAS

Composé de 16 éleveurs des secteurs des monts d'Orb et du Larzac méridional, il souhaite, à l'issue de premiers échanges et de formations, **progresser et évoluer dans des pratiques agro-écologiques afin de consolider son système de production et son autonomie alimentaire.** Le champ d'exploration embrasse différentes pistes de travail comme les **pratiques culturelles favorables à la conservation et à la fertilité des sols et l'adaptation des cultures aux conditions climatiques** (variétés et mélanges, modes d'implantation et rotations, semences fermières, ...). Le maintien ou la création de haies font aussi partie des pistes techniques retenues. Les résultats et retours d'expérience conduits par ces 2 collectifs seront partagés au-delà de ces deux territoires.

### CONTACT À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT

Sylvain Micola au  
06 18 40 45 24  
micola@herault.chambagri.fr



<sup>1</sup>GIEE : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental



## PADH : cap sur la ferme héraultaise de 2030

Sur la base du premier PADH2020 (projet agricole départemental de l'Hérault) qui a rempli ses principales missions, la Chambre d'agriculture de l'Hérault vient de lancer son nouveau plan à horizon 2030, avec ses 16 partenaires signataires de la Charte stratégique. Si la préservation des ressources productives reste une priorité, le plan ouvre un large volet au changement climatique, sans négliger les attentes sociétales et des consommateurs.



Les 17 signatures

## Un projet autour de trois axes prioritaires

*La Chambre d'agriculture a dévoilé, lundi 6 décembre au cours de la Conférence agricole départementale, sa feuille de route à l'horizon 2030, élaborée avec l'Institut Agro (Supagro). De ce travail est née une charte stratégique, qui a été co-signée par 16 partenaires, détaillant les trois axes stratégiques et le programme d'actions.*

Grâce à l'appui de l'Institut Agro et le pilotage d'Hervé Hannin, un important travail de synthèse du précédent PADH a servi de base à l'élaboration de sa mouture 2030. « Nous avons analysé les écarts par rapport aux objectifs, sur la base de cette sorte d'observatoire qu'est le PADH 2030 ». Des travaux de groupe ont été organisés, dans un contexte sanitaire qui n'était pas évident, autour des filières : viticulture, élevage, grandes cultures, et hortus (fruits, légumes, horticole) ; mais également la filière conchylicole ; et deux groupes supplémentaires sur des problématiques transversales : territoires et entreprises.

À partir de ces ateliers, en croisant les opportunités et contraintes de la ferme héraultaise, l'objectif stratégique du PADH a été défini : « consolider le potentiel de production de la ferme Hérault, à travers 6 500 entreprises agricoles innovantes, qui intègrent les transitions économiques, sociétales et climatiques ».

Un programme d'actions a été élaboré, détaillant par enjeux les actions et les indicateurs de résultat. Le PADH est « une référence stratégique et politique pour l'ensemble des partenaires », commente Etienne Tison, chargé de mission à la Chambre d'agriculture. Tous les ans, un comité de pilotage



fera un bilan d'étape pour réadapter la stratégie si besoin. Le PADH définit des objectifs, des actions pour les atteindre, et des indicateurs de résultats pour évaluer l'ensemble.

### **1<sup>ER</sup> AXE : PRÉSERVER LES RESSOURCES PRODUCTIVES « HOMMES, TERRES, ET EAU »**

Le premier axe est assez vaste, puisqu'il va de la protection du foncier, avec la reconquête des friches ; passe par l'installation et la transmission, sans se fermer de portes sur les solutions, « je pense notamment aux espaces test pour l'installation progressive », illustre Etienne Tison. Il intègre un aspect qui n'avait pas été développé jusque-là sur le bien-être et la qualité de vie au travail. Autre enjeu qui rejoint le 3e axe et est devenu, ces dernières années, essentiel pour le maintien de la production : l'irrigation maîtrisée des cultures. Et enfin, un dernier point technique majeur : la fertilité des sols.

### **2<sup>ÈME</sup> AXE : RÉPONDRE AUX ATTENTES SOCIÉTALES ET DES CONSOMMATEURS**

Le deuxième axe vise à la fois la gestion optimisée et partagée des ressources, et l'augmentation de la part de produits locaux consommés dans l'Hérault, via les PAT (Projets Alimentaires Territoriaux) : par

exemple. Le plan d'actions vise à accompagner les pratiques agro-écologiques, avec un objectif de 100 % de HVE et une production en bio multipliée par deux. « Il s'agit de répondre aux attentes des consommateurs en renforçant et signalant la qualité et l'origine pour au final ramener de la valeur sur les exploitations », souligne Etienne Tison. Enfin, cet axe intègre des services sociétaux et notamment l'atténuation du changement climatique (stockage de carbone...).

### **3<sup>ÈME</sup> AXE : S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Le troisième axe vise en premier lieu à alerter les agriculteurs en cas d'événements extrêmes, et à les conseiller pour qu'ils puissent adopter des pratiques immédiates leur permettant de moins subir l'aléa. Cet axe également porte l'ambition de se doter d'une stratégie d'adaptation forte et coordonnée entre tous les acteurs. L'objectif final est d'accompagner les agriculteurs pour qu'ils adaptent leurs pratiques sur le long terme, au regard des différentes manifestations du changement climatique, et afin de développer la résilience des entreprises. Il s'agira de combiner plusieurs mesures d'adaptations pour répondre aux problématiques propres à chaque territoire et entreprise.

## Ils l'ont dit

### JÉRÔME DESPEY

Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault :  
Un cap à l'horizon 2030

Après un premier PADH 2020 qui a atteint ses objectifs, nous avons signé le 6 décembre dernier entre 17 partenaires dans le département, la charte stratégique d'un projet agricole horizon 2030 dont l'objectif est de « consolider le potentiel de production de la ferme Hérault, à travers 6 500 entreprises agricoles innovantes, qui intègrent les transitions économiques, sociétales et climatiques ». Nous nous engageons à être source de solutions pour répondre à toutes les transitions.



### KLÉBER MESQUIDA

Président du Département de l'Hérault : une action en faveur de l'agriculture reconnue

Avec 85 000 ha de SAU dans le département, l'agriculture est essentielle pour l'Hérault et « Le gel inédit de cette année a été très impactant. L'Etat a apporté une forte contribution, avec un plan de sauvetage. Sachant que nous n'avons que 5,3 millions d'euros en autofinancement, le Département n'a pas hésité à voter 5 millions d'euros de soutien pour les filières impactées. Sans le vignoble, notre territoire aurait moins d'attractivité. Et sans lui, il y aurait de la garrigue, donc des risques d'incendies ». Pour soutenir l'agriculture, le Département se mobilise depuis de longues années, grâce au « Plan Hérault irrigation, qui a permis à 8 100 ha supplémentaires d'être irrigués. A l'horizon 2030, 22 000 ha seront irrigués. » Le Département soutient également « les PAT (Projets alimentaires territoriaux) dans la lutte contre le gaspillage, le travail sur le goût... ».

### HUGUES MOUTOUH

Préfet de l'Hérault :  
des enjeux colossaux

L'agriculture doit répondre à des enjeux colossaux. Suite au gel catastrophique de cette année, les services de l'Etat ont su répondre présent, rapidement. Nous avons d'ailleurs apprécié l'effort financier du Département. Parmi les priorités pour l'agriculture, la transition écologique est en marche dans notre département. Assurer le revenu des agriculteurs, ça c'est Egalim 2, car les agriculteurs demandent de vivre du fruit de leur travail, et nous l'avons entendu. Enfin, l'Etat s'était fixé un objectif : sanctuariser le budget de la Pac. C'est chose faite avec 387 milliards d'euros, soit un tiers du budget de l'Europe.

## Une table ronde à réécouter

À l'occasion de la conférence agricole, s'est déroulée une table-ronde sur le thème : « Agriculture et société : nouveaux défis et nouvelles alliances ». L'occasion d'illustrer par des témoignages autour de François Purseigle, professeur des universités en sociologie, et réflexions, autour de l'évolution du métier et de sa place dans la société.



À RÉÉCOUTER SUR :  
La chaîne de la Chambre d'agriculture Hérault

# Témoignage et perspective historique

DE JEAN-LOUIS RASTOIN, PROFESSEUR ÉMÉRITE  
DE L'INSTITUT AGRO.



La méthode adoptée comporte un horizon de long terme conférant une vision et des bilans annuels sous l'égide d'un comité de pilotage (le COPAD), occasion de débats et d'ajustements.

Il était décliné en 3 priorités :

- ▶ Préserver les ressources productives
- ▶ Évoluer pour répondre à la demande sociétale
- ▶ Atténuer et s'adapter au changement climatique (élément nouveau, traduisant la préoccupation des agriculteurs).

## LE PADH UNE DÉMARCHÉ PROSPECTIVE UTILE

La signature du PADH (projet agricole départemental Hérault) 2030 est un point d'étape s'inscrivant dans 3 décennies de prospective au service de la stratégie agricole départementale impulsée par la Chambre d'agriculture de l'Hérault et soutenue par le Conseil Départemental, avec 3 temps forts :

**DÉCEMBRE 2021** : publication du PADH 2030 (président, Jérôme Despey)

**JANVIER 2015** : publication du PADH 2020 (président, Jérôme Despey)

**JUILLET 1990** : publication du PSAD (projet stratégique agricole départemental) Hérault 2000

Dans cette dynamique, l'Hérault s'est montré pionnier et exemplaire dans la continuité. Soulignons la grande utilité de la démarche prospective face à un avenir caractérisé par des risques élevés du fait d'une crise systémique de grande ampleur.

La prospective permet de construire des scénarios possibles et de choisir le scénario souhaitable qui va conduire à des objectifs et des plans d'actions stratégiques.

« DANS CETTE DYNAMIQUE, L'HÉRAULT S'EST MONTRÉ PIONNIER ET EXEMPLAIRE DANS LA CONTINUITÉ »

## DU PSAD AU PADH 2030

Dès 1990, la Chambre d'agriculture de l'Hérault et ses partenaires avaient identifié et pris en compte les grands enjeux conditionnant le futur de l'agriculture départementale :

- ▶ Social, avec la démographie des chefs d'exploitation
- ▶ Économique, avec la baisse des revenus et l'instabilité des marchés
- ▶ Environnemental, avec la dégradation des ressources naturelles, la terre et l'eau.

Le message porté par le PSAD de 1990 prend en compte ces 3 composantes : « Des produits de qualité et des entreprises compétitives dans un environnement économique et écologique maîtrisé ».

## LE PADH 2020 AFFICHE UN OBJECTIF PLUS PRÉCIS

« Consolider le potentiel de production de la ferme Hérault à travers 6 000 entreprises agricoles responsables et créatrices de valeurs économiques, sociales et environnementales dans les filières et les territoires ».

## AUJOURD'HUI, LE PADH 2030

Il valide et prolonge avec des ajustements le PADH 2020 : « Consolider le potentiel de production de la ferme Hérault à travers 6 500 entreprises agricoles innovantes qui intègrent les transitions économiques, sociales et climatiques ». On note une ambition en termes de nombre d'entreprises agricoles, en progression de 8% par rapport au précédent PADH et le constat que l'on vit une période de transition entre deux périodes de l'histoire de l'agriculture et de l'alimentation.



### L'ANALYSE SCIENTIFIQUE

Trois fondamentaux conditionnent non pas l'avenir radieux du capitalisme pour paraphraser Alexandre Zinoviev, mais un monde en quête d'un mieux-être qui – selon de nombreux chercheurs en sciences de la vie, en sciences de la terre et en sciences sociales – doit reposer sur 3 itinéraires interdépendants :

- ▶ La santé humaine, animale et de la planète, par la prévention
- ▶ La réduction des inégalités économiques par une gouvernance polycentrique associant l'État, le marché et la société civile
- ▶ La lutte contre le changement climatique par la modification des modes de consommation et de production.

### DES OBJECTIFS ET UN PLAN D'ACTIONS COHÉRENTS

C'est ce qui est proposé par le PADH 2030. Et c'est dans cette perspective, qu'il s'agit de les mettre en œuvre rapidement et efficacement afin d'accélérer la transition socio-écologique vers des systèmes alimentaires territorialisés et durables.

De tels systèmes s'appuient sur 4 piliers : la qualité complète des produits (sensorielle, nutritionnelle et culturelle), l'autonomie par l'ancrage territorial de la production et de la consommation, la proximité entre acteurs et avec l'écosphère par des échanges matériels et immatériels, la solidarité par la mutualisation des concepts et des moyens.

Ces 4 piliers constituent le socle d'une stratégie de différenciation par les ressources et compétences,

la plus pertinente dans le contexte géopolitique actuel pour l'Union européenne, la France et leurs territoires, pour une triple performance, sociale, environnementale et économique. Le PADH 2030 s'inscrit dans une telle ambition. Souhaitons-lui bonne route !



## Chiffres clés de la ferme Héraultaise



Stabilisation de la SAU depuis 2010 :  
**185 079 ha**  
en 2020



**1 300** exploitations  
en AB



Chiffre d'affaires en hausse de 15% entre 2013 et 2020 :  
entre **670 et 850 millions d'euros**



**500** exploitations  
certifiées HVE



**200** installations  
par an



**2 500 MAEC**  
(mesures agro-environnementales et climatiques)



**15 000** emplois  
agricoles



**20 000 ha**  
confusion sexuelle



©agriculture.gouv-lab

## La place du numérique dans le milieu agricole

*Aujourd'hui tout passe par le numérique et l'ignorer devient impossible. Il doit être accessible à toutes et tous pour un usage autonome des outils du quotidien et des applications spécifiques à l'agriculture. Ce phénomène s'est accéléré ces derniers mois dans le contexte de crise sanitaire.*

### OÙ EN EST -ON ?

Quelques enseignements de "l'étude Vitinautes 2019\* réalisée par Hyltel-Datagri pour Vitisphère", la première étude de mesure des usages numériques dédiée aux Viticulteurs, présentée au SITEVI en 2021 : Sur l'ensemble des répondants à l'enquête :

- ▶ 83% sont exclusivement viticulteurs, l'âge moyen est de 49,4 ans, 69% en caves particulières, 20% sont dans le Languedoc
- ▶ 95% des exploitations sont couvertes par le réseau mobile, 90% des parcelles le sont aussi avec 47,5% en 4G.

### L'ORDINATEUR RESTE LE MOYEN HISTORIQUE DE SE CONNECTER À INTERNET ET LA QUASI-TOTALITÉ CONSULTE QUOTIDIENNEMENT

Internet, les 2/3 déclarent passer plus de 30 minutes (début de journée et soir). Le smartphone est utilisé tout au long de la journée, mais plus en retrait le soir.

La météo professionnelle est le contenu le plus consulté (99,4% des répondants), quel que soit le support et spécifiquement sur smartphone. Les bulletins d'avertissement viticoles, les informations techniques, les services bancaires et les actualités professionnelles viennent ensuite comme contenus consultés (chacun plus de 95% des répondants). L'ordinateur reste le support privilégié pour les bulletins et alertes.

### LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les 2/3 des répondants utilisent ou ont un compte sur les réseaux sociaux dont 42,8% à titre professionnel, avec un peu moins de la moitié sur Facebook. Les réseaux sociaux « pros » les plus consultés sont les pages des confrères (64,1%), les pages d'organismes officiels (51,9%) dont les Chambres d'agriculture et les pages des titres de presse (49,4%). Ils recherchent de l'information gratuite ou indisponible ailleurs et communiquent sur leur exploitation.

### LES VIDÉOS

Les 2/3 des répondants consultent des vidéos pour « se renseigner », la majeure partie une fois par mois. YouTube est le 1<sup>er</sup> support d'accès aux vidéos. 30% de ces « visionneurs » sont prêts à suivre des formations en ligne.

## LA CHAMBRE D'AGRICULTURE SE MOBILISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE EN AGRICULTURE

Deux conseillers numériques ont été recrutés dans le cadre du plan de relance pour :

**Vous former à la pratique des outils numériques**



**Développer votre communication** sur les réseaux sociaux



**Vous accompagner sur l'outil de gestion Mes Parcelles** et déployer les outils d'aide à la décision adaptés à votre plateforme Mes Parcelles.



La Chambre d'agriculture s'implique en

- ▶ participant aux projets numériques régionaux comme Occitanum et Agri'num (agroéquipement connecté).
- ▶ en guidant les exploitants agricoles sur la plateforme Agrilocal.

Chaque année, 1 000 à 2 000 agriculteurs sont guidés pour :

- ▶ les télédéclarations des dossiers PAC, les calamités agricoles, la restructuration du vignoble.



### CONTACT

Laurent Gourdon  
au 06 18 36 83 28  
gourdon@herault.chambagri.fr

### LES APPLICATIONS SUR SMARTPHONE

sont utilisées par 68% des répondants, principalement les gratuites, et en ont installé une vingtaine en moyenne. Le nombre d'applis professionnelles est assez « restreint » en moyenne 5,5 et sont utilisées pour « s'informer et se cultiver » pour 55,6% des utilisateurs et pour « m'aider à prendre une décision » pour 39,5%. La part des applis professionnelles payantes est très réduite. Une grande majorité des viticulteurs se juge trop sollicitée par e-mail à titre personnel mais semble plus tolérante dans un cadre professionnel. Enfin, 61,9% des viticulteurs répondants ne possèdent pas d'équipements connectés.

# Bien transmettre votre exploitation, c'est un projet



Une transmission réussie avec l'accompagnement de la Chambre d'agriculture : Laetitia Chauchard et Rens Chabrier©Paul Roche

*Parce qu'on ne « quitte pas sa terre comme on laisse un emploi », la transmission de votre exploitation demande de l'anticipation ...*

*Le Point Accueil Transmission (PAT) a été créé en 2017, pour vous aider à préparer cette étape importante de votre vie et de votre exploitation. Animé par la Chambre d'agriculture, il fédère de nombreux partenaires\*.*

*Que ce soit en vue d'une transmission dans le cadre familial (conjoint, enfants,...) ou en dehors du cadre familial (vente, mise en fermage,...), le PAT vous accueille, vous oriente et vous informe en fonction de votre situation, de manière anonyme et gratuite.*

## ANTICIPER ET FRANCHIR SEREINEMENT LES ÉTAPES

Le PAT vous aide à faire le point sur votre situation et à anticiper les différentes étapes nécessaires à cette Transmission.

Il vous permet d'identifier les ressources et les appuis favorisant la mise en œuvre de votre projet (partenaires, dispositifs, prestations complémentaires,...) sur tous les aspects de la transmission (social, juridique, fiscal, recherche d'un repreneur,...).

## HORS CADRE FAMILIAL

il vous aide également à trouver des solutions d'accompagnement pour transmettre à votre repreneur en toute sérénité, notamment au travers du CEFI-Contrat Emploi Formation Installation- stage de parrainage. (Plaquette à télécharger sur notre site internet "s'installer-transmettre").

Depuis sa création, le PAT a accompagné plus de 450 exploitants, répondu à plus de 750 demandes, dont 560 sur la seule période 2019-2021. Alors quelle que soit votre situation (transmission ou cession d'exploitation), n'hésitez pas à prendre contact avec le PAT ou à convenir d'un rendez-vous individualisé.

### CONTACT

Contact au 04 67 20 88 76  
[transmission@herault.chambagri.fr](mailto:transmission@herault.chambagri.fr)

# REAGIR

## LA CELLULE DÉPARTEMENTALE POUR APPORTER UNE AIDE PERSONNALISÉE AUX AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ

**FACE AUX DIFFICULTÉS, NE RESTEZ PAS SEUL, RÉAGISSEZ DÈS LES PREMIERS SIGNES !**

Agriculteurs, viticulteurs, nos conseillers spécialisés vous accompagnent pour :

- Clarifier votre situation
- rechercher toutes les solutions pour franchir cette période difficile
- vous redonner des perspectives par un plan d'actions personnalisé

**Réagir**  
Conseil & Accompagnement

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)

AGRICULTURE & PÊCHERIE



Conseiller CA34 sur le terrain ©Jean-Christophe Petit

*En 2020, il est mis un coup d'accélérateur sur la prise de conscience nationale au sujet des agriculteurs en difficulté, suite au rapport du député Olivier Damaisin concernant le mal être des agriculteurs. En 2021, c'est le rapport de la mission sénatoriale sur la prévention avec Henri Cabanel, qui accélère à son tour l'identification et l'accompagnement des agriculteurs en situation de détresse.*

### DES INITIATIVES ET DES ACTES

Ces rapports ont fait ressortir les préoccupations majeures des agriculteurs : la faiblesse du revenu agricole et le sentiment de dénigrement lancinant par la société ; Ils ont aussi montré qu'il existe au niveau national de nombreuses

initiatives de qualité sur le terrain mais regrettent que les structures d'accompagnement au mal-être soient mal connues.

Depuis 2009 dans l'Hérault, la Chambre d'agriculture avec la MSA, l'ADASEAH et le Département ont mis en place **le Réseau Agir Ensemble** pour l'accompagnement des agriculteurs en difficulté. Dans le cadre de cet accompagnement est proposé à l'agriculteur une rencontre avec un conseiller agricole et ou un intervenant social pour réaliser un bilan de sa situation qui permet de cerner ses besoins. Un plan d'actions est ensuite proposé avec des conseils techniques, économiques, juridiques, des propositions de formations, un accompagnement personnalisé vers l'emploi si nécessaire, des relais vers des organismes de médiation ou de santé.

### ENCORE PLUS DE SOLIDARITÉ

Au cours de l'année 2021, les partenaires d'Agir Ensemble ont été fortement mobilisés dans l'accompagnement exceptionnel lié à l'épisode de gel dans le cadre des différents dispositifs mis en place (fonds d'urgence, dispositif des prises en charge de cotisations sociales, fonds départemental de solidarité, calamités agricoles). Agir ensemble devient en 2022 « Réagir Solidarité et accompagnement » avec toujours la même volonté d'un accompagnement personnalisé des agriculteurs fragilisés.



« **RÉAGIR SOLIDARITÉ ET ACCOMPAGNEMENT** » dans l'Hérault est joignable au numéro vert

**0 800 100 362**



## Portrait

### PORTRAIT DE PAUL HUBLART, CHEF DU SERVICE VITICULTURE

*Etudiant assidu et passionné, Paul Hublart a suivi un double cursus en sciences et politiques de l'environnement. D'abord attiré par l'océanographie, il opte finalement pour la terre ferme après une première expérience en mer dans le Golfe du Lion. Sa rencontre avec des hydrologues et agronomes montpelliérains le convainc de se lancer dans un doctorat. Il se spécialise alors dans la modélisation hydrologique des bassins versants agricoles et choisit pour terrain d'étude la Vallée de l'Elqui, dans les Andes chiliennes, où la vigne pousse à plus de 2000 m d'altitude. Cette région semi-aride est connue pour la production du Pisco, une eau de vie obtenue par distillation du vin.*

#### UN PARCOURS PROFESSIONNEL ÉCLECTIQUE ET INTERNATIONAL

A l'issue de son doctorat, il souhaite garder le lien avec les filières de production. Il intègre alors une entreprise de l'AgriTech installée à Montpellier, ITK. Durant 5 ans, de 2015 à 2020, il participe au développement et à la commercialisation d'outils d'aide à la décision dédiés au pilotage de l'irrigation, de la fertilisation et des traitements phytosanitaires en viticulture. Ses responsabilités l'amènent à effectuer de nombreuses missions en Europe (Italie, Espagne) et dans le Nouveau Monde (Californie, Chili, Argentine), où il se familiarise avec la diversité des modèles de production viticole.

Il se crée un réseau dans le monde du conseil aux viticulteurs sur toute la zone méditerranéenne et c'est alors qu'il rencontre les acteurs des Chambres d'agriculture.

#### RETOUR AUX SOURCES

Après avoir parcouru le monde, Paul prend un virage et décide de revenir aux sources sur le bassin Languedoc-Roussillon. Il intègre la Chambre d'Agriculture de l'Hérault en janvier 2021 comme chef du service viticulture (17 conseillers de terrain et 1 assistante) pour y apporter à la fois son expertise du numérique et une approche orientée client, centrée sur les nouveaux besoins. L'offre de service dédiée, « Proviti » s'adresse directement aux viticulteurs pour leur apporter des conseils personnalisés ou une expertise précise sur la conduite du vignoble, l'incidence d'un changement de pratiques ou encore l'évolution de la réglementation. L'objectif est d'aider à la transition agro-écologique des modes de production sans compromettre le revenu des exploitations.

Il conclut : « le vrai enjeu des 10 prochaines années est de préserver

notre potentiel de production dans un contexte sociétal, climatique et réglementaire de plus en plus complexe, et qui évolue à un rythme effréné. Les viticulteurs ont toujours su s'adapter au changement, mais la vigne est une culture pérenne et la difficulté actuelle est la vitesse à laquelle ces changements ont lieu. »



Paul Hublart



# Le conseil stratégique phytosanitaire (CSP)

## POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE DE VOTRE EXPLOITATION EN LIMITANT LA DÉPENDANCE AUX PRODUITS PHYTOS

### SÉPARATION DES ACTIVITÉS DE VENTE ET DE CONSEIL

Le CSP est entré en vigueur dans le cadre de la séparation des activités de vente et de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Structure indépendante de toute activité de distribution de produits phytos ou d'application en prestation de service, la Chambre d'agriculture de l'Hérault vous accompagne.

### PRIVILÉGIANT LES MÉTHODES ALTERNATIVES, LE CSP COMPREND DEUX PHASES

- ▶ Un diagnostic valable 6 ans, basé sur une analyse du contexte d'exploitation et des systèmes de production.
- ▶ Un plan d'actions qui priorise les leviers pertinents qui pourraient être mis en œuvre sur l'exploitation afin de réduire l'usage et les impacts des produits phytosanitaires.

### OBLIGATOIRE POUR LE RENOUELEMENT DU CERTIPHYTO DÉCIDEUR

Le justificatif du CSP est obligatoire pour renouveler le Certiphyto décideur. Toute exploitation agricole\* devra avoir reçu son premier CSP avant le 31 décembre 2023.

#### \*Sous certaines conditions, le CSP n'est pas obligatoire

- ▶ L'exploitation est certifiée en Agriculture Biologique ou en cours de conversion sur la totalité de la surface de l'exploitation.
- ▶ L'exploitation est certifiée HVE (certification environnementale de niveau 3).
- ▶ L'exploitation utilise uniquement des produits de bio contrôle ou des produits à faible risque (hors traitements obligatoires).

NB : Si plusieurs personnes travaillent sur l'exploitation, un seul CSP est nécessaire pour l'ensemble des personnes titulaires du Certiphyto décideur.

#### + D'INFOS AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLER DE SECTEUR

Zazia Sekkat au 04 67 20 88 32  
zazia.sekkat@herault.chambagri.fr

### NOUS VOUS INCITONS FORTEMENT À EFFECTUER VOTRE PREMIER CSP CETTE ANNÉE

si vous devez renouveler votre Certiphyto en 2024 ou en 2026 (à partir de 2026, 2 CSP devront être présentés espacés de 2 ans minimum).

Exceptionnellement, la Chambre d'agriculture propose un tarif de lancement pour tout CSP passé en 2022 uniquement.

**PROVITI**  
L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS



### CERTIFICATION QUALIOPi

Votre Chambre d'agriculture est certifiée "référentiel national qualité QUALIOPi" au titre de la catégorie des actions de formation.

### LE FONDS D'ASSURANCE FORMATION VIVEA PASSE À LA DÉMATÉRIALISATION

Depuis le 1er janvier 2022, dès son inscription par son prestataire de formation, le stagiaire reçoit un e-mail lui demandant de confirmer son inscription et son autorisation pour permettre à VIVEA de régler le prestataire de formation pour son compte en remplissant un formulaire de consentement.

Un stagiaire n'ayant pas donné son consentement ne peut pas être financé.

### UNE NOUVELLE FORMATION : LE CHANVRE, FILIÈRE ET MARCHÉS-FOCUS SUR LE CBD

*De nombreux agriculteurs s'interrogent sur les cultures de diversification pour leur exploitation.*

*Parmi les espèces souvent citées, on retrouve le chanvre CBD, pour lequel de nombreuses publications sont parues. Les contraintes actuelles proviennent des aspects réglementaires et des techniques de production.*



La Chambre d'agriculture vous propose une formation spécifique à ce sujet :

- ▶ 1 jour en présentiel le 28 mars 2022 à la Chambre d'agriculture de Lattes (possibilité d'ouverture d'une nouvelle session de formation en fonction des demandes d'inscription dès le 29 mars 2022).
- ▶ L'objectif principal de cette formation est de vous donner les outils pour choisir ou pas de mettre en œuvre cette nouvelle culture.

#### CONTACT

Hélène Teissèdre-Lemoine  
au 06 18 36 8320  
lemoine@herault.chambagri.fr



### UNE DÉMARCHÉ SIMPLE POUR SE FORMER À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Vous accompagner, être à l'écoute de votre besoin en formation est une des priorités des conseillers de la Chambre d'agriculture avec une équipe de formation qui vous accueille.

#### 1. Je visite le site internet

[www.herault.chambre-agriculture.fr](http://www.herault.chambre-agriculture.fr)

#### 2. Je consulte le catalogue via le site internet

#### 3. Je contacte le service formation

Tél : 04 67 20 88 24

[formationdesagriculteurs@herault.chambagri.fr](mailto:formationdesagriculteurs@herault.chambagri.fr)

#### 4. Je m'inscris

- ▶ Je complète et je retourne, avec le chèque de caution, le bulletin d'inscription qui m'a été transmis.
- ▶ Je reçois une confirmation de réception.
- ▶ 10 jours avant la formation, je reçois une convocation.

À l'issue de la formation, il vous sera transmis une attestation de présence avec votre chèque de caution.

#### 5. Je confirme mon inscription sur le site VIVEA

- Dès mon inscription, je reçois un Email de VIVEA avec un lien
- Je valide mon inscription dès réception de l'Email.



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE

# Ensemble, cultivons notre territoire



**Suivez-  
nous !**



L'actualité agricole est aussi sur  
**[www.herault.chambre-agriculture.fr](http://www.herault.chambre-agriculture.fr)**

Chambre d'agriculture de l'Hérault  
T.: 04 67 20 88 00 - [communication@herault.chambagri.fr](mailto:communication@herault.chambagri.fr)  
Chambre d'agriculture de l'Hérault - Mas de Saporta Maison des agriculteurs CS 10010 34875 Lattes Cedex